

Almaviva débarque en Corse en rachetant Maymard

Après avoir tissé sa toile en Paca et en Ile de France, avec respectivement 17 et 19 établissements dans ces deux régions, Almaviva Santé (contrôlé par Antin IP) se déploie en Corse.

Il s'empare pour cela du Groupe Maymard, implanté à Bastia, qui se présente comme le premier groupe d'hospitalisation privé de l'Île de Beauté. Dans le détail, cet opérateur de santé est à la tête d'une polyclinique éponyme de 10 000 m² de 140 lits couvrant tout le spectre des interventions, avec un centre de radiothérapie et un de médecine nucléaire. Le groupe compte aussi la Clinique Filippi (ORL, stomatologie, chirurgie ophtalmologique...), la clinique Toga (soins de suite et réadaptation) et le centre de dialyse Sainte Catherine dans son périmètre. En tout, ce sont 70 praticiens et 400 salariés qui oeuvrent au sein du groupe jusque-là présidé par Lizy Maymard, fille du fondateur.

Conseils investisseurs : due diligences : financière : PricewaterhouseCoopers (Benoît Cambournac, Ruben Gabino Vega) , social : PwC Société d'Avocats (Aurélie Cluzel d'Andlau, Charlotte de Beco) , fiscale : PwC Société d'Avocats (Jean-Philippe Brillet, Stanislas Bocquet)

[Accéder à la fiche du deal](#)

